

HONORAIRES DE L'AGENCE

AU 1^{ER} JANVIER 2019

TRANSACTION : % TTC DU PRIX NET VENDEUR

Minimum	5000 € TTC	de	1 €	A	70 000 €
Maximum	8 %	de	70 001 €	A	100 000 €
Maximum	7.5 %	de	100 001 €	A	130 000 €
Maximum	6.5 %	de	130 001 €	A	150 000 €
Maximum	5.5 %	de	150 001 €	A	180 000 €
Maximum	5 %	de	180 001 €	A	+

Sauf opérations ponctuelles signalés par publicité

Nos honoraires sont à la charge acquéreur

Ils comprennent les prestations de visite, de négociations et de constitution du dossier de vente

LOCATION : LES HONORAIRES SONT MAXIMUM DE 10 € LE M² HORS ETAT DES LIEUX A LA CHARGE DU CANDIDAT LOCATAIRE

GESTION : SUR DEVIS

SYNDIC : SUR DEVIS